

Image not found or type unknown



Problème d'indivision entre enfants

Par **sidonie**, le **07/11/2009** à **18:57**

Bonjour,
suite au décès de notre mère nous avons un problème d'indivision .
sur un terrain vendu constructible payé et acte en main .
peut on revoir 30 année en arrière car un des enfant n'est plus d'accord du prix et de la
grandeur merci d'une réponse